

—

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 22 septembre 2022

André Martin inaugure l'extension du Pôle régional de formation Santé Social à Laval

« La Région est mobilisée pour répondre aux besoins en formations sanitaires et sociales : dès 2020, nous avons décidé d'augmenter le nombre de places de formation et travaillé à valoriser ces formations qui débouchent sur des emplois. La Région, en collaboration avec l'Etat, franchit une étape supplémentaire avec 530 nouvelles ouvertures pour les aides-soignants et soins infirmiers en 2022 et 2023. Notre objectif est de garantir à tous une offre de soin de qualité en répondant de façon pérenne aux enjeux de formation sur le territoire. L'extension du pôle régional de formation de Laval répond pleinement à cette ambition. » a rappelé André Martin, vice-président de la Région des Pays de la Loire, en charge de l'emploi et de la formation, en inaugurant, aujourd'hui l'extension du pôle régional de formation Santé Social, à Laval.

Le Pôle régional de formation Santé Social à Laval : 44 places supplémentaires

Les instituts du pôle régional de formation Santé Social de Laval contribuent nettement à l'augmentation de l'offre de formation Santé Social :

- L'IFSI de la Croix-Rouge de Laval augmente son quota de 12 places en 1^e année dès septembre 2022,
- L'IFAS de l'IFSO augmente de 3 places sa capacité d'accueil dès septembre 2022, puis de 14 places en janvier 2023,
- L'IFAS du CH de Laval augmente de 15 places dès septembre 2022.

Près de 600 élèves et étudiants fréquentent chaque année ce pôle de formation.

Le Pôle regroupe les instituts de formation en soins infirmiers, d'aide-soignant, de masseur kinésithérapeutes et d'ergothérapie du Centre hospitalier de Laval, la Croix-Rouge Française (formation en soins infirmiers), l'association IFSO (formation d'aides-soignants), l'association CEFRAS (formation d'accompagnement éducatif et social et formation d'assistant familial).

L'extension du Pôle de formation Santé / Social de Laval, sur 2 niveaux permet l'intégration des formations d'Ergothérapie, de la 4^{ème} année en kinésithérapie, via un centre de simulation notamment et de l'accueil du CESU. Sous maîtrise d'ouvrage régional, le montant des travaux s'élève à 4,8 M€, avec une participation de l'Etat à hauteur de 400 00€.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En amont de l'inauguration officielle, André Martin, vice-président de la Région, et Eric Paris, conseiller municipal de la ville de Laval, ont rencontré des représentants des apprenants au sujet de la restauration qui leur fait défaut. Ils ont souhaité leur donner la parole et les écouter pour partager les solutions envisageables à court terme. Aujourd'hui, l'objectif est d'optimiser les espaces disponibles pour permettre la prise de repas sur place. Deux salles vont ainsi être équipées de four micro-ondes- sur le site Ferrié et dans les locaux du pôle formation- permettant ainsi une solution transitoire, immédiate.

D'autres pistes vont être étudiées : installation de modulaires, recours à la restauration des FJT, etc. Les échanges vont également être poursuivis avec le CROUS pour envisager la mise en place de food trucks comme à Angers et au Mans. Il a d'ailleurs été rappelé que la Région n'est pas compétente en matière de restauration, cela relève de l'Etat à travers le CROUS.

Un point d'étape sera fait devant les représentants des apprenants en octobre.

530 places supplémentaires de formation d'aides-soignants et soins infirmiers en 2022 et 2023

La formation des professionnels de santé est au cœur des enjeux de santé publique : les tensions récurrentes en matière de ressources humaines ont été exacerbées par la crise sanitaire et un récent rapport sur la prise en charge du grand âge a mis en évidence les besoins de recrutement.

Face à cet enjeu, la Région des Pays de la Loire a décidé la création sur son territoire de :

- **230 nouvelles places en 1^{re} année de formation en soins Infirmiers**, dont 60 places dès 2022, et 170 places en 2023.
- **300 nouvelles places en formation d'aides-soignants**, dont 100 dès 2022 et 200 en 2023.

Ce déploiement illustre la politique volontariste de la Région en matière de santé et poursuit l'action engagée. En 2020 et 2021, la Région a travaillé avec l'Etat pour augmenter l'offre de formation et a créé 120 places de formation en soins infirmiers, portant à 1470 les effectifs ligériens en IFSI, 200 places de formation d'aides-soignants, hors apprentissage, et 100 places de formation d'accompagnant éducatif et social.

L'ensemble de ces déploiements, y compris ceux depuis 2020, représentera dès 2025 une dépense annuelle de 14,5 M€ pour la Région, compensée par l'Etat à hauteur de 12,3 M€.

La Région poursuit par ailleurs ses actions de valorisation des métiers de soignants en finançant la gratuité des sélections pour les candidats à la formation d'aide-soignant et la revalorisation des indemnités de stage.